Les éléments du débat sur l'origine lacustre de la plaine de Lachaup

Dans la troisième édition de la carte géologique à 1 :80000 (1966), la moraine de Coste Longue était figurée comme moraine locale et donc considérée comme une moraine latérale du glacier de la Rouanne, probablement parce qu'elle est constituée uniquement de blocs gréseux et calcaires et qu'elle ne contient aucun élément cristallin, alors que le glacier du Drac en charriait en abondance. Mais cet argument ne tient pas si on observe que sur son flanc gauche le glacier du Drac n'était dominé que par des formations sédimentaires (grès du Champsaur s.l. et nappes de flysch de l'Embrunais-Ubaye). De plus, la moraine de Coste Longue se rattache très clairement à l'amont au versant de la vallée du Drac au-dessus du lieu-dit Champ Favier. Aussi, G. Monjuvent (1978) et la carte géologique à 1:50000 (1988) en font-ils une moraine latérale du glacier du Drac. Autre moraine ayant donné lieu à des interprétations diverses, la moraine de Sarrient s'interpose entre le hameau des Faix et la moraine de Coste Longue dont elle est séparée par un sillon remontant vers Libouse. M. Gidon et G. Monjuvent (1969) en avaient d'abord fait une moraine anté-würmienne (« Riss ») ; mais ensuite G. Monjuvent (1978), constatant que si elle avait été antérieure au Würm, cette moraine, dont l'altitude n'est que de 1380 m contre 1410-1420 m pour celle de Coste Longue, aurait été érodée par les eaux s'écoulant par le gros chenal marginal de Libouse, alors que si elle a été édifiée en même temps que celle de Coste Longue, elle a pu résister à cette érosion parce que contenue par la poussée du glacier de la Rouanne. Aussi, G. Monjuvent la considère-t-il comme une moraine latérale würmienne du glacier de la Rouanne et la carte géologique de Chorges lui attribue aussi un âge würmien.

En outre, G. Monjuvent (1978), observant que la moraine latérale de Coste Longue présente un tracé concave autour de la cuvette d'Ancelle, en conclue que cette moraine s'est moulée sur le glacier de la Rouanne, lequel s'étalait latéralement au débouché de sa gorge dans la dépression au maximum de son extension würmienne. Cette hypothèse est par ailleurs confirmée par le fait que le chenal marginal de Libouse-Sarrient reste suspendu au-dessus de la cuvette d'Ancelle : c'est que ses eaux s'écoulaient à l'aval à la surface du glacier de la Rouanne, au contact de la moraine de Coste Longue.

On peut donc considérer que la cuvette d'Ancelle était occupée au maximum d'extension des glaciers würmiens par un lobe glaciaire de piémont issu de la vallée de la Rouanne. Ce lobe demeurait séparé du glacier du Drac par la moraine latérale de Coste Longue et il était dominé au Sud par le lobe du glacier transfluent durancien qui édifiait le vallum morainique de Fongarmand tandis que plus à l'Ouest, la transfluence du col de Serre la Faye construisait sa moraine latérale d'Escalier, laquelle devait aller à la rencontre de la terminaison de la moraine de Coste Longue. Le lobe glaciaire d'Ancelle était donc moins élevé que les glaciers du Drac et de la Durance, ce qu'expliquent son étalement et donc sa faible épaisseur dans la dépression visiblement préexistante et surtout la faible étendue et la médiocre altitude moyenne de son bassin-versant qui en faisaient un glacier modeste. Néanmoins, ce lobe glaciaire a dû creuser quelque peu les « terres noires » qui n'offraient qu'une médiocre résistance. On ignore cependant la profondeur de ce creusement.

Ultérieurement, le recul des glaciers s'est fait en plusieurs étapes. Les premières de ces étapes sont marquées, en ce qui concerne le glacier du Drac, par deux courts cordons morainiques subparallèles à la moraine de Coste Longue : Tresserres et Martouret (ce dernier seul figuré sur la carte géologique de Chorges) que sépare un chenal juxtaglaciaire, de même qu'entre Tresserres et Coste Longue le chenal juxtaglaciaire de Champ du Serre qui conserve un fond marécageux et une tourbière dans sa partie la plus déprimée. De la même manière, le glacier de la Rouanne a reculé, mais avec une plus grande ampleur compte tenu de sa faible épaisseur ; il n'a alors plus dépassé le village d'Ancelle, construit sur deux vallums morainiques : l'un externe, situé en arrière du cimetière se recourbe vers le Nord pour rejoindre la puissante moraine latérale de Cousteilles, tandis qu'au Sud de la Rouanne il se prolonge avec une faible énergie dans Serre Borel, disparaît sous le cône de déjection du torrent de Rivaou avant de reparaître dans la vigoureuse crête boisée cotée 1412 ; l'autre, interne, porte le cœur du village et n'a qu'une élévation modeste. Toutefois, la moraine latérale des Cousteilles se divise en deux cordons séparés par un étroit sillon ; le cordon septentrional, qui perd très vite de sa hauteur et disparaît dans la cuvette d'Ancelle, signale probablement l'existence d'un vallum encore plus externe aujourd'hui complètement enfoui sous le remblaiement de la cuvette.

En effet, le recul du glacier de la Rouanne a dégagé le lit, peut-être légèrement surcreusé dans les «Terres noires», du lobe glaciaire d'Ancelle et barré à l'aval par la jonction des moraines latérales de Coste Longue et d'Escalier. Les eaux de fusion du glacier de la Rouanne et plus tard celles du torrent de la Rouanne quand ce glacier a complètement fondu, ont été retenues dans la cuvette en formant un lac. Ce lac a été progressivement comblé par les apports détritiques du torrent de la Rouanne (sédiments fluvio-lacustres). Débouchant dans le lac, les eaux de ce dernier étaient brutalement freinées et perdaient une grande partie de leur énergie, ce qui les amenait à abandonner leur charge grossière; seules les particules fines restaient en suspension dans les eaux lacustres et se déposaient par lente décantation sur le fond du lac plus en aval. On observe, en effet, des limons argileux varvés de part et d'autre du lit actuel de la Rouanne à partir du Centre de vacances situé en face du Château d'Ancelle et jusqu'au-delà du pont de la Saulce, le plus souvent perturbés par des glissements de terrain (cf. infra); ils sont surmontés par des cailloutis à litage fruste incluant parfois de petites lentilles sableuses. Le contact se situe au niveau de la route donnant accès au Centre de vacances à une altitude de 1295 m approximativement. On peut estimer l'épaisseur de ces cailloutis à 6-8 m au-dessus du lieu-dit l'Adrech ; cette épaisseur augmente vers l'amont, passant à une quinzaine de mètres au droit du Château d'Ancelle, ce qui souligne la progradation des apports grossiers vers l'Ouest au fur et à mesure du comblement du lac. Ces apports ont finalement construit un cône torrentiel très surbaissé à faible pente longitudinale (1,33 %): la plaine de Lachaup.

D. Martin (1907) a contesté cette interprétation en récusant l'origine lacustre des formations de comblement de la cuvette : il écrit que les tranchées creusées par le torrent d'Ancelle montrent que les assises de cailloutis « sont parallèles entre elles et parallèles au lit actuel de la rivière et non en assises inclinées, et que par conséquent, elles furent déposées par des eaux courantes ». Mais, d'une part, cet auteur n'avait visiblement pas repéré les assises limono-argileuses de l'aval de la cuvette sous les cailloutis et, d'autre part, l'absence de lits inclinés (foresets des sédiments deltaïques) peut peut-être s'expliquer par le fait que les cailloutis visibles sur les versants du torrent d'Ancelle (la Rouanne) correspondent uniquement à l'achèvement du comblement par un cône de déjection (comme en témoignent l'aspect fluviatile des dépôts et l'existence d'une pente longitudinale, si faible soit-elle, de la plaine de Lachaup) et masquent d'éventuels « foresets » qui se situeraient plus en profondeur.

René Lhénaff, 2003.

Mise en page, Parc national des Écrins